

## DÉLIBÉRATION Comité syndical du 11 décembre 2024

DÉLIBÉRATION N° DCS2024-038

Objet : Budget « aménagement numérique » - Approbation du Budget Primitif 2025

Le onze décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

**Date de la convocation transmise par le Président : 4 décembre 2024**

**Nombre de délégués en exercice : 45**

**Nombre de délégués présents : 21**

**Nombre de délégués représentés : 2**

**QUORUM** : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix.

**QUORUM pour la présente délibération** : 21 délégués présents + 2 pouvoirs correspondant à 83 voix.

**PRESENTS :**

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Isoline GARREAU, Pascal GOUHOURY.

Délégués de la Région : Angela AVOND.

Délégués des EPCI : Jean ABITEBOUL, Philippe BAPTIST, Suzanne BARNET, Alain BOULLOT, Michel CHARIAU, Stéphane COLLON, Didier FENOUILLET, Marcel FONTELLIO, Pascal FOURNIER, Maxence GILLE, Éric GRIMONT, Christian PEUTOT, Francis PLÉ, Christian ROBACHE, Joël SURIER, Fabien VALLÉE, François VENNE.

**REPRESENTES :**

Délégués de la Région :

Gilles BATTAIL a donné pouvoir à Pascal GOUHOURY.

Délégués des EPCI :

Michael ROUSSEAU a donné pouvoir à Michel CHARIAU.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Marcel FONTELLIO.

## Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu la délibération n°DSC2024-026 du Comité syndical du 16 octobre 2024, prenant acte des orientations budgétaires pour 2025,*

*Vu la délibération n°DSC2024-037 du Comité Syndical du 11 décembre 2024, révisant les Autorisations de Programme 2020-2024 et 2023-2026,*

*Considérant les Crédits de Paiement (CP) 2025 inscrits dans les Autorisations de Programme,*

*Considérant les besoins budgétaires 2025 établis en concertation avec les services,*

*Vu l'avis favorable de la Commission des finances, réunie le 5 décembre 2024,*

*Vu le rapport DCS2024-038,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité (83 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION).**

**APPROUVE** le Budget Primitif du budget annexe « aménagement numérique » de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2025, présenté par le Président, en décidant que les crédits admis à ce Budget Primitif sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire de chacune des sections d'exploitation et d'investissement.

Le détail des crédits budgétaires 2025 par chapitre sont les suivants :

### EXPLOITATION

		Pour rappel Budget Primitif 2024	Budget Primitif 2025
<b>Total dépenses d'exploitation</b>		<b>9 130 000,00 €</b>	<b>10 055 000,00 €</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	670 000,00 €	860 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	300 000,00 €	660 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00 €	5 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00 €	30 000,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	0,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 550 000,00 €	3 900 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €
<b>Total recettes d'exploitation</b>		<b>9 130 000,00 €</b>	<b>10 055 000,00 €</b>
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 815 000,00 €	4 740 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00 €	15 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 300 000,00 €	5 300 000,00 €

## INVESTISSEMENT

		Pour rappel Budget Primitif 2024	Budget Primitif 2025
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>17 350 000,00 €</b>	<b>18 415 000,00 €</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 252 000,00 €	2 300 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00 €	10 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00 €	415 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 623 000,00 €	7 328 163,94 €
	<i>Immobilisations en-cours Hors opérations</i>	23 000,00 €	4 788,94 €
	<i>Immobilisations en-cours Opération Sem@fibre77 affermage</i>	3 600 000,00 €	2 323 375,00 €
	<i>Immobilisations en-cours Opération Sites isolés</i>	2 000 000,00 €	5 000 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	4 150 000,00 €	3 061 836,06 €
	<i>Autres immobilisations financières Opération Sem@fibre77 1er équipement</i>	1 700 000,00 €	3 001 081,06 €
	<i>Autres immobilisations financières Opération Sem@fibre77 Raccordement</i>	2 440 000,00 €	60 755,00 €
	<i>Autres immobilisations financières Hors opérations</i>	10 000,00 €	0,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	5 300 000,00 €	5 300 000,00 €
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>17 350 000,00 €</b>	<b>18 415 000,00 €</b>
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 550 000,00 €	3 900 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	10 300 000,00 €	11 015 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	0,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €

  
 Olivier LAVENKA  
 Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 18 décembre 2024